

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature du
Directeur du Département Homme
Entreprise Société (HES) de
POLYTECH' Nantes en matière de
convention de stage**

DAJ-2022.01.01.170

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Education ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Monsieur John KINGSTON**, Enseignant du second degré, Directeur du Département Homme Entreprise Société (HES) de POLYTECH' Nantes, à l'effet de signer en mon nom les conventions de stage (hors étranger et hors conventions spécifiques) des étudiants inscrits au sein de ce département.

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2022, de sa transmission au Recteur, Chancelier des Universités et de sa publication. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions du délégataire au titre desquelles la présente délégation est consentie.

ARTICLE 3 : Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.

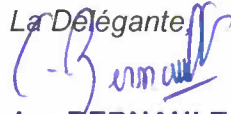
ARTICLE 4 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché dans les locaux de l'école et en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 17 décembre 2021

*Vu et pris connaissance
Le*

Le Délégué,

La Délégante


Carine BERNAULT
Présidente de Nantes Université

John KINGSTON

*Directeur du Département Homme Entreprise
Société (HES) de POLYTECH' Nantes*

Transmis au Recteur le *04/01/2022*

Affiché le *04/01/2022*

Publié le *04/01/2022*